

Image not found or type unknown



Peut on porter plainte pour insultes?

Par **sam**, le **14/06/2008** à **23:33**

Bonjour,rnrnJe voudrais savoir si les insultes relèvent du droit pénal. Si oui, quel est l'article, car au commissariat l'agent a refusé d'enregistrer ma plainte. Je n'ai eu droit qu'à enregistrer une main courante.rnrnMerci de vos réponses.